



© Capture d'écran France Info

## "La peine de prison est une peine familiale"

**Johann BIHR**

Rédacteur en chef de "Dedans dehors"

**François BERLAND**

La médiathèque de Bayonne accueille Johann Bihr de l'Observatoire international des prisons (OIP), mardi 26 novembre. Il évoquera la thématique "être parent en prison".

### **Comment vit-on sa parentalité quand on est incarcéré loin de ses enfants ?**

**Johann Bihr :** Cette réalité est souvent peu visible. La peine de prison est une peine familiale, elle a des répercussions sur les proches. Il y a des obstacles psychologiques. C'est compliqué d'assumer sa parentalité en prison. Il peut y avoir le stigmata et la honte. Il y a des questions de distance et de coûts pour se rendre à une visite. Il faut pouvoir prendre rendez-vous pour un parloir. Les créneaux sont très limités et correspondent rarement à ceux des enfants qui doivent être accompagnés.

### **De quelle manière l'OIP travaille-t-il pour mettre en lumière ces cas ?**

Nous avons une permanence téléphonique ouverte aux détenus ou leurs proches tous les après-midis. Elle permet à un certain nombre de problèmes de remonter. Alors, nous pouvons apporter des solutions très concrètes comme mettre en relation avec des avocats ou des associations qui peuvent venir en aide. Notre revue *Dedans dehors* se fait régulièrement l'écho des questions de la parentalité en prison.

### **Avec quels autres acteurs travaillez-vous ?**

Des associations essaient, en médiatrices, de favoriser le maintien du lien avec les parents incarcérés. Le maintien des liens familiaux est un principe imposé par la loi. Le Conseil de l'Europe le pose également en expliquant qu'un enfant, dont le parent est incarcéré, a le même droit de maintenir ce lien que les autres enfants.